

PLF 2016 : « Le budget réaffirme la sanctuarisation des crédits de la recherche » (Thierry Mandon)

Paris - Publié le mercredi 21 octobre 2015 à 15 h 15 - Actualité n° 54293 - Imprimé par ab. n° 13929

« Le budget 2016 réaffirme la sanctuarisation des crédits de la recherche, il y a même eu une petite progression de 6 millions d'euros », déclare Thierry Mandon, secrétaire d'État chargé de l'ESR, lors de l'examen des crédits de la mission « Recherche et enseignement supérieur » à l'Assemblée nationale le 21/10/2015.

« Si la France est un grand pays dans le monde, elle le doit en partie à sa recherche. Nous sommes au 6^e rang scientifique mondial avec 3,5 % des publications, au 4^e rang si l'on prend en compte les 10 % des publications les plus citées. Nous sommes 5^e de l'OCDE en effort de recherche, avec une dépense de 2,25 % du PIB en R&D en 2013. Avec ce budget, nous avons souhaité que soient préservés et sanctuarisés les crédits de la recherche au regard de cette ambition qui est de préserver notre recherche publique », ajoute le secrétaire d'État. Thierry Mandon s'est également déclaré contre la spécialisation des champs de recherche et souhaite encourager les entreprises à recruter davantage de docteurs.

A l'issue de l'examen des crédits, tous les crédits ont été approuvés par les différentes commissions. Un amendement inscrivant 100 millions d'euros supplémentaires au budget des universités et des écoles a également été adopté, à l'unanimité.

« 2600 chercheurs employés depuis 2012 »

- « Le budget 2016 de la recherche est sanctuarisé. Dans le budget global de l'enseignement supérieur, 7,71 milliards d'euros sont dédiés à la recherche, c'est un chiffre stable. Néanmoins, cela ne nous a pas dispensés de faire un travail très fin avec les organismes, notamment avec le CNRS, pour trouver dans ces budgets des marges de manoeuvre dans le but de faire un effort sur l'emploi. »
- « Il sera possible de compenser l'intégralité des départs à la retraite et même d'aller légèrement au-delà pour le CNRS. Je rappelle que depuis 2012, 2600 chercheurs ont été embauchés dans la recherche publique. »

« 555 millions d'euros pour l'ANR »

- « Depuis 2015, les moyens d'intervention de l'ANR sont eux aussi stables, avec un budget de 555 millions d'euros. Nous sommes aujourd'hui à un plancher, il ne serait pas de bon aloi de diminuer ces crédits, sauf à considérer, et ma position n'est pas celle-là, que nous n'avons pas besoin de l'ANR. Ces 555 millions d'euros sont un plancher ».
- « Les crédits destinés à la couverture des engagements internationaux de la France progressent, avec 7 millions d'euros en 2016, pour prendre notamment compte de la nouvelle programmation de l'agence spatiale européenne. »
- « Au sujet du budget de l'ANR, un travail est en cours pour vérifier que les crédits inscrits au budget

suffisent, ses autorisations d'engagement pour 2016 sont donc stables. Une mission [Cgefi](#) / [Igaenr](#) est en cours sur les perspectives de trésorerie de l'agence, nous allons bien entendu suivre cela de très près ».

« Il ne faut pas spécialiser les champs de recherche »

- « Je ne crois pas que nous ayons intérêt à spécialiser plus que nécessaire les champs scientifiques dans lesquels nous devons consacrer des moyens. Au contraire, un socle de base de recherche fondamentale, avec un spectre le plus large possible est la condition de la pérennité durable de la puissance scientifique et de recherche française. »
- « Les innovations françaises sont des innovations de rupture, le socle sur lequel elles sont rendues possibles, c'est justement la recherche fondamentale, qui ne se déploie pas dans une direction particulière. Elle n'est pas guidée par des objectifs de court et moyen terme, mais dans un espace le plus large possible. »

« La recherche publique n'obtient pas le juste retour de ses innovations »

- « Nous devons voir si les outils proposés aux laboratoires et aux organismes publics permettent le juste retour en matière de financement des résultats de ces outils. Je pense que ce n'est pas tout à fait le cas, je pense que la recherche publique et la recherche partenariale qui se développe, aujourd'hui à hauteur 660 millions d'euros par an, n'ont probablement pas le bénéfice en retour du résultat de leurs efforts d'innovation. »
- « J'ai l'intention dans les prochaines semaines de lancer une évaluation précise de cet aspect pour envisager des évolutions afin de rendre à la recherche publique une partie des efforts qu'elle génère et qu'elle permet, notamment en termes de compétitivité pour les entreprises. »

« Trop d'entreprises ne pensent pas spontanément à l'embauche de docteurs »

- « Un plan de recrutement de jeunes docteurs sera finalisé dans les mois qui viennent. J'aurais l'occasion de donner plus de détails dans les jours à venir. Pour donner quelques chiffres et rappeler la nature des problèmes d'emplois des docteurs dans notre pays : la recherche privée emploie 60 % des chercheurs, la recherche publique 40 %. Or, aujourd'hui, les flux d'embauches de docteurs qui viennent de terminer leur doctorat sont de 25 % pour le privé et de 75 % pour le public. »
- « Même s'il est indispensable de soutenir l'emploi scientifique dans le secteur public, c'est d'abord vers le secteur privé que les efforts de conviction, de valorisation des docteurs doit être engagé pour que les entreprises qui embauchent abondamment des ingénieurs mesurent combien il est important pour elles de recruter des docteurs. »
- « Pour cela nous allons mettre en place un certain nombre d'outils qui seront présentés très prochainement. Mais au-delà des outils, nous avons déjà mené un travail qualitatif précis pour identifier les raisons qui font que trop d'entreprises ne pensent pas spontanément à l'embauche de docteurs. Et ceci alors que la R&D joue un rôle majeur dans leur stratégie de compétitivité. »

« Des efforts ont été faits dans la recherche sur la transition énergétique »

- « La recherche est un levier essentiel dans la mise en œuvre de la transition énergétique. 1,4 milliards d'euros sont alloués aux organismes de recherche pour faire progresser les connaissances,

fournir les données nécessaires à l'éclairage des politiques et encourager l'innovation. 630 millions d'euros sont investis dans l'énergie, pour le développement des nouvelles technologies. »

- « Dans la recherche sur les transports, pour la construction et l'aménagement, 102 millions d'euros sont répartis entre l'Ifsttar et le CSTB. Et dans le domaine des risques, pour renforcer la qualité d'expertise de l'Ineris et de l'IRSN, 180 millions d'euros sont avancés. Pour le démantèlement des installations nucléaires du CEA, enfin 50 millions d'euros de plus qu'en 2015 sont attribués en 2016 ».

« Nous allons moduler le système Sympa »

- « Les écoles d'ingénieurs sont passées à un système différent qui s'appelle le système Modal. le système Sympa continue d'être utilisé dans les universités et il reste à l'étude. Je suis en train de regarder précisément les résultats qu'il produit. »
- « Ce qu'il est possible de dire aujourd'hui, c'est que nous pouvons tempérer les résultats de ce modèle en faisant évoluer les modalités d'allocation des 1 000 emplois, pour tenir compte au mieux des évolutions d'effectifs, qui touchent inégalement les universités selon les matières qui sont enseignées. Les rééquilibrages en matière de taux d'encadrement sont nécessaires, tant un certain nombre de disciplines sont véritablement à des taux qui méritent des correctifs. Avant une évolution plus profonde du système, la proposition est de moduler le système Sympa au regard de ces deux facteurs ».

Thierry Mandon



Parcours	Depuis	Jusqu'à
Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche Secrétaire d'Etat à l'Enseignement supérieur et à la Recherche	Juin 2015	Au-jour'd'hui
Premier Ministre France - Hôtel Matignon Secrétaire d'État chargé de la Réforme de l'État et de la Simplification	Juin 2014	Juin 2015
Assemblée Nationale Député de la 9e circonscription de l'Essonne	Juin 2012	Juin 2014
Génopole (association loi 1901 devenue GIP en 2002) Président	1998	Juin 2014
Canton de Ris-Orangis Conseiller général	Mars 1994	Juillet 2012
Ville de Ris-Orangis Maire	1995	2012
Conseil départemental de l'Essonne 1er vice-président et président délégué	1997	2011
Assemblée Nationale Député de la 9e circonscription de l'Essonne	1988	1993

Fiche n° 9606, créée le 16/03/15 à 10:17 - MàJ le 17/06/15 à 15:26

Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Secrétaire d'État : Thierry Mandon (depuis le 06/2015).

Missions :

- proposer et, en liaison avec les autres ministres intéressés, mettre en œuvre la politique du Gouvernement dans le domaine de la recherche et de la technologie.
- préparer les décisions du Gouvernement relatives à l'attribution des ressources et des moyens alloués par l'État dans le cadre de la mission interministérielle « Recherche et enseignement supérieur »
- participer à la promotion et à la diffusion des nouvelles technologies.

Contact :

Barbara Pennamen, service de presse

Tél : 01 55 55 84 24

Fiche n° 2286, créée le 11/07/14 à 04:20

Barbara Pennamen

Communication & RP

Ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

barbara.pennamen@recherche.gouv.fr



CONTACT